

Proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur

Jeunes Agriculteurs et la FNSEA souhaitent que les fortes attentes du monde agricole se traduisent dans l'ambition du gouvernement

À l'issue d'une année de mobilisations au cours desquelles les agriculteurs ont largement fait part de leur exaspération face à un empilement de normes, Jeunes Agriculteurs et la FNSEA saluent l'ouverture du débat, en séance publique, sur la proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur et saluent la déclaration d'urgence annoncée par le Gouvernement sur ce texte.

Cette proposition de loi, complémentaire au projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations en agriculture (PLOSARGA), doit apporter des réponses concrètes et adaptées aux demandes exprimées depuis

obligatoire, l'aménagement de la séparation vente conseil et l'amélioration de l'accès à des solutions diversifiées pour les agriculteurs. C'est pourquoi Jeunes Agriculteurs et la FNSEA ne peuvent en aucun cas soutenir l'amendement gouvernemental

gouvernementaux ne suffisent pas pour simplifier et sécuriser les procédures administratives pour les projets d'élevage. Dans un souci de poursuite de l'objectif de souveraineté alimentaire, Jeunes Agriculteurs et la FNSEA insistent pour que les éleveurs français ne

une gestion plus équilibrée des ressources en eau, en reconnaissant le stockage d'eau d'intérêt général majeur et en disposant d'une définition pragmatique des zones humides. Jeunes Agriculteurs et la FNSEA comptent sur la mobilisation



Proposition de loi Duplomb-Menonville Des avancées à consolider à l'Assemblée nationale

Dans un contexte de tirage de barrage en provenance des associations environnementalistes et de certains membres du Gouvernement, la proposition de loi visant à « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », des sénateurs Duplomb et Menonville a été adoptée au Sénat.

Cette première étape de la discussion parlementaire a évidemment engendré des modifications au texte initial. Certains pourront y voir (légitimement) un verre à moitié vide. Le Collectif Sauvons les fruits et légumes y voit quant à lui le verre à moitié plein, à savoir un coup d'arrêt à la décroissance agricole.

Dans le détail, nous relevons :
-La fin partielle de la séparation du conseil et de la vente
-La priorisation des travaux de l'Anses sur les usages prioritaires en manque de solutions
-L'autorisation de l'épandage par

drone dans certaines conditions
-La mention dans le Code de l'environnement que les retenues de stockage d'eau à vocation principalement agricole sont présumées d'intérêt général majeur
-La simplification des procédures d'instruction des ouvrages de retenues d'eau

Sur le dossier des surtranspositions touchant l'usage des néonicotinoïdes autorisés en Europe mais interdits en France (acétamipride...), la solution adoptée hier soir est visiblement une voie de compromis trouvée avec le Gouvernement. Nous retenons que la disposition telle qu'adoptée ne met pas fin à la surtransposition française et rajoute même de la complexité alors que le Gouvernement s'était engagé à ne pas en rajouter ! Mais, très concrètement le Gouvernement va pouvoir à titre dérogatoire, et « exceptionnel », accorder l'usage aux producteurs de certains produits jusque-

l'essentiel.
Le texte va être examiné à l'Assemblée ces prochaines semaines. Nous appelons les députés à consolider ces dispositions et le cas échéant à les simplifier pour revenir à l'esprit initial : redonner de la compétitivité aux filières.

Le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes de France rassemble des producteurs travaillant en agriculture biologique et raisonnée. Membres de toutes les filières et de toutes les associations professionnelles, ils sont confrontés à un même problème majeur : protéger leur récolte de manière efficace et dans le respect de l'environnement. En 2007, ils ont décidé de réunir leurs efforts pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à cette menace qui pèse sur la production hexagonale et aux moyens d'y remédier. Le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes de France ne se substitue pas plus qu'il

ne concurrence les organisations professionnelles ; il n'a que pour but de les compléter avec le souci, partagé par tous, de l'efficacité.

Contact
contact@
sauvonslesfruitsetlegumes.fr

Certains pourront y voir (légitimement) un verre à moitié vide. Le Collectif Sauvons les fruits et légumes y voit quant à lui le verre à moitié plein, à savoir un coup d'arrêt à la décroissance agricole.

Dans le détail, nous relevons :
-La fin partielle de la séparation du conseil et de la vente
-La priorisation des travaux de l'Anses sur les usages prioritaires en manque de solutions
-L'autorisation de l'épandage par

adoptée hier soir est visiblement une voie de compromis trouvée avec le Gouvernement. Nous retenons que la disposition telle qu'adoptée ne met pas fin à la surtransposition française et rajoute même de la complexité alors que le Gouvernement s'était engagé à ne pas en rajouter ! Mais, très concrètement le Gouvernement va pouvoir à titre dérogatoire, et « exceptionnel », accorder l'usage aux producteurs de certains produits jusque-

les filières et de toutes les associations professionnelles, ils sont confrontés à un même problème majeur : protéger leur récolte de manière efficace et dans le respect de l'environnement. En 2007, ils ont décidé de réunir leurs efforts pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à cette menace qui pèse sur la production hexagonale et aux moyens d'y remédier. Le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes de France ne se substitue pas plus qu'il

Vieilles Ferrailles
Véhicules Hors d'Usage (Voitures, Fourgons etc...)
Métaux (Batteries, Cuivre etc...)

LE GESTE RECYCLAGE

Collecte sur demande avec :  1645 vieille route de Montauban
82410 Saint Etienne de Tulmont
Ouvert du lundi au samedi

Tél : 05 63 30 18 64 - Service commercial : 07 70 05 61 47
www.fervert-metaux.fr

